HIVER 2024

REVEILLON VENISE ET SES ILES

6 jours – 5 nuits – 6 jours de randonnée & visites

C'est à un véritable « trekking urbain » que nous vous convions en alternance avec de vraies randonnées dans un des sites les plus prestigieux du monde, Venise et les iles de sa lagune. Spécialistes de l'Italie à pied depuis de nombreuses années, nos accompagnateurs passionnés vous font découvrir les secrets de cet extraordinaire site où se mêlent nature et culture.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle - 74160 BEAUMONT
Tel : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Les « Sestieri » de San Polo et Santa Croce.
Accueil à 10h00 à la consigne de la gare de Venise Santa Lucia.
Première journée thématique de Venise avec les Sestieri de san Polo et Santa Croce.
Après avoir déposé les bagages à la consigne de la gare de Santa Lucia, nous partirons pour une première découverte de Venise à travers les quartiers de San Polo et Santa Croce, le Rialto, l'église dei Frari et la célèbre Assomption du Titien. Une multitude de petites places, églises, canaux...
En fin d'après-midi transfert en vaporetto dans notre hôtel*** situé dans la lagune et installation à l'hôtel.
Temps de marche : 4h00

Jour 02 : Partie sud et est de Castello - les Iles de Murano et San Francesco
Bateau pour les quais de San Zaccaria dans le sestiere de Castello. Nous remonterons en direction de San Francesco della Vigna pour gagner le quartier de l'Arsenal et ses célèbres Lions de la porte d'Honneur.
Nous embarquerons alors pour Murano, l'île des verriers où nous pique-niquerons et visiterons la magnifique église dei Santi Maria et Donato, puis nous rejoignons l'île de San Francesco par une petite embarcation privée. Le parcours en bateau nous offre une vision unique de la Lagune.
Nous visitons le cloître et l'église du couvent franciscain. Lieu hors du temps où vit toujours une petite communauté de franciscains.
Temps de marche : 5h00

Jour 03 : Les « Sestieri » Sud de la Sérénissime : **San Marco, Dorsoduro**
Nous commençons cette troisième journée de visite par une promenade dans le plus célèbre des Sestiere : San Marco, cette promenade nous permet d'admirer (de l'extérieur) le Pont des Soupirs, la place Saint Marc, et le célèbre théâtre de la Fenice.
Nous regagnons ensuite l'île de San Giorgio Maggiore et sa superbe église palladienne avant de continuer par l'ile de la Giudecca, pour la pause déjeuner.
Puis en début d'après-midi, nous gagnons le quartier de Dorsoduro. La journée se finit par la visite du Palais Rezzonico pour se rendre compte du faste d'une demeure patricienne sur les bords du Grand Canal.
Retour à l'hôtel en vaporetto qui longe le Grand Canal.
Temps de marche : 4h00

Jour 04 : Le Lido - l'Ile de Pellestrina - Chioggia
Après une petite halte sur l'île du Lido célèbre pour la Biennale de Venise qui y organise, nous arrivons en bus puis en bateau à Chioggia pour une découverte de celle qui constitue une réplique miniature de Venise.
Nous faisons ensuite une magnifique balade sur l'île de Pellestrina entre ciel et mer sur le mince cordon lagunaire et ses villages de pêcheurs à l'atmosphère paisible, loin de l'agitation de la Sérénissime. Un ruban de 11 kilomètres, protégé par les Murazzi, fond de scène de Venise, ponctué de petits villages.
Retour à l'hôtel en bus puis en bateau.
Temps de marche : 5h00

Jour 05 : Les Iles de Burano et Torcello - Après midi libre à Venise.
Embarquement le matin pour les îles de Burano et Torcello. Après avoir visité la Cathédrale Santa Maria Assunta à Torcello, nous revenons à Burano pour visiter le musée de la Dentelle et déguster un pique-nique au bord de la lagune.
Après avoir accosté aux Fondamente Nuove, vous pourrez profiter de ce quartier libre pour faire vos emplettes à Venise avant le départ.
Fin d'après midi libre à Venise pour en profiter à votre rythme
Temps de marche : 5h00

Jour 06 : Le nord de Castello et Cannaregio
Après avoir consigné nos bagages à la gare de Santa Lucia, nous nous dirigeons dans le sestiere de Cannaregio (primo ghetto d'Europa).
Très beau parcours dans ce quartier calme qui recèle bien des secrets. Après un déjeuner libre, nous revenons à la gare de Santa Lucia pour une dispersion à 15h00.
Temps de marche : 4h00

Attention : Le programme et l'ordre des journées pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques et des ouvertures des lieux visités.

Nous avons décidé de ne plus intégrer la visite de la Basilique Saint Marc : ce site implique 30min de file d'attente malgré une réservation anticipée (+ le temps de passer à la consigne pour y laisser les sacs à dos interdits pendant la visite), son succès implique de devoir réserver un horaire différent pour les participants. Cette visite se fait au pas de course, avec une densité et un flux de visiteurs ne permettant pas des explications de qualité de la part de notre accompagnateur. Ce site est devenu trop contraignant, ce qui entache sa magie. En remplacement, nous visitons la basilique Santa Maria Assunta à Torcello avec des mosaïques de même facture et de même époque, dans des conditions idéales et avec une bien meilleure luminosité, et enfin, avec la possibilité pour le guide d'expliquer librement le descriptif des mosaïques point par point (notamment le splendide jugement dernier).

La visite du Palais des Doges est facultative sur ce séjour. Car par expérience, nos randonneurs n'y passent qu'une heure. L'après-midi du jour 6 peut permettre de le visiter (avec audio guide), et notre Museum Pass inclut cette visite, donc pas de supplément à régler.

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc.). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.

En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.

LES POINTS FORTS :
- La découverte complète de Venise
- Un véritable trek urbain
- Toutes les visites comprises
- Une thématique culturelle forte et passionnante
- Les vues sublimes sur la lagune

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à 10h00 à la consigne de la gare de Venise Santa Lucia (deposito bagagli), sur le quai N°1.

La consigne de la gare se trouve le long du quai le plus à droite lorsque l'on rentre dans la gare.
Par conséquent le plus à gauche en descendant du train. Ne perdez pas trop de temps pour vous y rendre car il y a souvent la queue à l'arrivée du train en provenance de Paris.
En cas de retard, contactez le numéro de portable de votre accompagnateur (fourni à l'inscription).

Pour ceux qui ne peuvent arriver qu'après, un RV avec notre guide est possible après le déjeuner, dans la zone du Rialto vers 13h : vous appellerez notre guide le jour de votre arrivée pour organiser votre RV. Si vous arrivez en fin d'après-midi, un RV avec le groupe est possible également devant la consigne bagages de la gare Santa Lucia (car le groupe y passe récupérer ses bagages) après la visite.

Accès train : gare de Venise Santa Lucia
Départ la veille, train de nuit :
Paris Gare de Lyon - Venezia Santa Lucia

Accès voiture :
Itinéraire : www.google.com/maps/

Si vous venez en voiture, vous pourrez vous garer, en toute sécurité, sur le parking extérieur de l'hôtel. Celui-ci se trouvant à Punta Sabbioni, de l'autre côté de la lagune, nous vous conseillons d'arriver la veille pour pouvoir être à l'heure au rendez-vous le lundi matin à la gare Santa Lucia de Venise.

Le lendemain matin pour vous rendre au rendez-vous vous devrez vous rendre à pied depuis l'hôtel à l'embarcadère de PUNTA SABBIONI (environ 15 minutes) et prendre ensuite le vaporetto ligne 14 jusqu'au Lido là, reprendre la ligne
5.2 jusqu'à l'arrêt FERROVIA (Gare)

Accès avion : Paris - Venise : nombreux vols directs par Air France, Easyjet ou Ryan Air (au départ de Beauvais pour ce dernier) www.easyjet.com, www.airfrance.fr, www.ryanair.com.

Acheminement de l'aéroport de Venise Marco Polo :
Deux compagnies de transport par autobus sont disponibles pour vous rendre de l'aéroport Marco Polo à Venise :
Le bus vous dépose à la Piazzale Roma, au nord de Venise et il ne vous reste alors plus qu'à traverser le pont Calatrava pour vous rendre à la gare (500m à pied)

Les Bus ACTV
Si vous utilisez la compagnie ACTV, il faut prendre la ligne N° 5. Le prix du billet par personne est de 5 euro (9 € pour un aller-retour). Le trajet dure de 25 à 35 minutes. Il y a des bus tous les ¼ d'heures en semaine (à 10 / 25 / 40 et 55) et toutes les ½ heures (à 10 et 40) les dimanches et jours fériés.

Les bus de l'ATVO
Ils ont un compartiment à bagages, ils sont climatisés et le trajet est direct jusqu'à Venise : 20 minutes environ selon la circulation.
Pour les Bus ATVO, il vous faut prendre la Ligne 35 (Départ emplacement D2)
Le billet coûte 8 €, bagages inclus, et s'achète au distributeur situé à l'arrêt des bus ATVO , à la sortie de l'aéroport. (15 € pour le billet aller-retour).

A l'aéroport Marco Polo, si vous n'avez pas de monnaie, vous pourrez l'acheter directement au chauffeur.

DISPERSION
Le jour 06 à 15h00 à la gare ferroviaire de Venise Santa Lucia.

Nuits supplémentaires en demi-pension à Punta Sabbioni, dans la lagune : 80€ par personne en chambre de 2, et 100€ en chambre individuelle (tarifs à titre indicatif, pouvant être réajustés en fonction des disponibilités du moment, et des types de chambre proposés).

Nuits supplémentaires à Mestre selon disponibilité (nous consulter).

Nuit supplémentaire avant le départ
Si vous arrivez en avion ou en train, nous pouvons réserver une nuit à Mestre dans un hôtel proche de la gare. Mestre est facilement accessible en bus depuis l'aéroport (20mn). Vous pourrez rejoindre très facilement la gare Santa Lucia le lendemain matin en train depuis la gare de Mestre (fréquence des trains toutes les 10mn). Si vous arrivez en voiture, voir la rubrique Accès / Voiture de notre fiche technique.

Nuit supplémentaire après le séjour
Nuit dans le même hôtel à Punta Sabbioni. Il vous sera facile de rejoindre l'aéroport depuis la Punta Sabbioni en bus. Vous trouverez les horaires sur le site ATVO (ligne Punta Sabbioni - Aéroport de Marco Polo) à l'adresse suivante : https://www.atvo.it/it-orari-e-autolinee.html.

Retour train : Venezia Santa Lucia - Paris Gare de Lyon
Le train de nuit Paris - Venise est désormais géré par la société privée Thello, vous pouvez vous procurer les billets Paris-Venise sur le site www.thello.com.
Pour consulter les horaires des trains italiens : www.trenitalia.com.

NIVEAU
Marcheurs épicuriens.
Niveau 1 sur une échelle de 5.
De 3h à 5h30 de marche sans dénivelée en ville, le long des canaux et sur des bons chemins.
Accessible à toute personne, même débutante. Aucune difficulté technique.

HEBERGEMENT
Hôtel familial *** avec une bonne table, situé à Punta Sabbioni, à 30 minutes de vaporetto de la Piazza San Marco.
Les inscriptions individuelles seront regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

Les repas : Demi-pension avec pique-nique le midi sauf les jours 01 et 06.

TRANSFERTS INTERNES
Comme mentionnés au programme.

PORTAGE DES BAGAGES
Vos affaires de la journée

GROUPE
De 6 à 15 personnes.

ENCADREMENT
Accompagnateur en montagne connaissant bien l'Italie.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
(À adapter selon les saisons)
-1 sac à dos de 35 litres mini (pour les affaires de la journée et une partie du pique-nique)
-1 paire de chaussures de marche type randonnée déjà rodées
-1 short
- Pour les femmes prévoir un paréo pour les visites des églises
-1 maillot de bain
-1 coupe-vent
-1 vêtement de pluie : poncho, veste imperméable ou parapluie solide
-1 pantalon de randonnée, plusieurs paires de chaussettes
-1 polaire
- lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, crème labiale
-1 assiette en plastique, des couverts, un verre en plastique pour les pique-niques
-1 gourde (minimum 1 litre)
-1 petite trousse de toilette
-1 petite pharmacie personnelle (gaze, élastoplaste, antalgique, etc.)
- des jumelles si vous en possédez (elles peuvent être utiles pour voir les fresques !), votre appareil photo et pourquoi pas un bon roman…
Prévoir des vêtements plus chauds pour les mois d'avril et d'octobre.

N.B: Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (de préférence sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12kg.

DATES ET PRIX

Dates	Prix par personne
Du 27/12/2023 au 01/01/2024	940 €
Du 31/12/2023 au 05/01/2024	940 €

Supplément chambre individuelle : 230 € (sous réserve de disponibilité).

LE PRIX COMPREND

L'encadrement par un accompagnateur en montagne spécialiste de l'Italie
L'hébergement en demi-pension (vin et boissons non compris)
Les pique-niques le midi (sauf les déjeuners du J1 et J6)
L'abonnement pour les déplacements illimités en vaporetto pendant toute la durée du séjour
Le «Museum Pass»
L'entrée à l'église des Frari
La visite de la Cathédrale de Torcello Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS
L'assurance annulation et/ou assistance Les déjeuners des J1 et J6
Les boissons et dépenses personnelles
La consigne de vos bagages à Venise les jours 1 et 6
Les frais d'inscription éventuels
Le supplément chambre individuelle
D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise … à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes).
Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES
Carte nationale d'identité ou passeport valide.

ADRESSES UTILES
- Office de tourisme d'Espagne à Paris, tél. : 01 45 03 82 50

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.fr/telechargements , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres

participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex